

**PROVINCE DE QUÉBEC ... TÉMISCAMINGUE
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE**

17 FÉVRIER 2010

PROCÈS-VERBAL de la **SÉANCE ORDINAIRE** du conseil de la Municipalité régionale de comté de Témiscamingue, tenue selon la loi, au bureau de la MRC de Témiscamingue, 21, rue Notre-Dame-de-Lourdes à Ville-Marie, **MERCREDI LE 17 FÉVRIER 2010**, à 19 h 00 (7 h 00 pm), à laquelle :

SONT PRÉSENTS :

Madame Lyna Pine , mairesse d'Angliers
Monsieur Luc Lalonde , maire de Béarn
Monsieur Alain Sarrazin , maire de Duhamel-Ouest
Monsieur André Pâquet , maire de Fugèreville
Monsieur Maurice Laverdière, maire de Guérin
Monsieur Norman Young , maire de Kipawa
Monsieur Gérard Charron , maire de Laforce
Monsieur Yvon Gingras , maire de Latulipe-et-Gaboury
Monsieur Daniel Barrette , maire de Laverlochère
Monsieur Philippe Boutin , maire de Lorrainville
Monsieur Michel Paquette , maire de Moffet
Madame Carmen Rivard , mairesse de Nédélec
et préfète suppléante de la MRCT
Monsieur Mychel Tremblay , maire de Notre-Dame-du-Nord
Monsieur Jocelyn Aylwin , maire de Rémigny
Madame Joanne Larochelle , mairesse de St-Bruno-de-Guigues
Monsieur Réjean Drouin , maire de St-Édouard-de-Fabre
Madame Jacinthe Marcoux , mairesse de St-Eugène-de-Guigues
Monsieur Bruno Boyer , maire de la ville de Belleterre
Monsieur Philippe Barette , maire de la ville de Témiscaming

TOUS CONSEILLERS FORMANT QUORUM, AINSI QUE :

Monsieur Yvon Gagnon , président du Comité municipal de Laniel
et représentant du territoire non organisé

SOUS LA PRÉSIDENTE DE :

Monsieur Arnaud Warolin, préfet de la MRCT

EST ABSENT :

Monsieur Bernard Flébus, maire de la ville de Ville-Marie

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Madame Mireille Bourque , agente de développement
Monsieur Denis Clermont , secrétaire-trésorier – directeur général

Ouverture de la séance à 19 h 00, adoption de l'ordre du jour et mot/rapport du préfet, M. Arnaud Warolin.

02-10-080

Il est proposé par M. Maurice Laverdière
appuyé par M. Bruno Boyer
et résolu unanimement

- ❖ Que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé;
- ❖ Que l'article « Affaires nouvelles » demeure ouvert jusqu'à la fin de la séance.

Le préfet invite tous les maires et mairesses à la conférence sur le « portait de la situation économique au Témiscamingue » animée par M. Luc Blanchette, économiste, à la Salle Augustin-Chénier jeudi le 18 février à 9 h 00.

02-10-081

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 janvier 2010.

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 20 janvier 2010 ayant été remis et/ou transmis par la poste à tous les conseillers.

Il est proposé par M. Maurice Laverdière
appuyé par M. Bruno Boyer
et résolu unanimement

- ❖ Que ledit procès-verbal soit adopté et signé tel que rédigé, tout comme s'il avait été lu.

Le procès-verbal de la session ordinaire du 20 janvier 2010 doit être corrigé à la page 8882 lorsqu'il est question de « quelques irritants ». Le 2^e alinéa débutant par « Le monopole de la Financière agricole... » est remplacé par « Possibilités de financement agricole limitées ».

02-10-082

Période de questions de l'assistance, s'il y a lieu (CM, art. 150).

À quand la rencontre prévue entre la MRCT et les promoteurs de projets hydroélectriques au Témiscamingue?

- Hydro-Québec;
- La Régionale;
- Innergex.

Ce sujet est inscrit à l'ordre du jour des présentes.

02-10-083

Rencontre avec M. Marc Lemay, député d'Abitibi-Témiscamingue.

M. Marc Lemay, député d'Abitibi-Témiscamingue et M. Daniel Laurendeau, attaché politique, sont présents à la rencontre.

Le député d'Abitibi-Témiscamingue souhaite rencontrer, comme à chaque année, le conseil des maires de la MRC afin de connaître les besoins de la MRC en prévision de la reprise des travaux de la session parlementaire le 3 mars prochain.

Les attentes du Bloc Québécois vis-à-vis le gouvernement concernent particulièrement le financement des infrastructures municipales.

M. Lemay aborde avec les élus les sujets suivants :

- L'amélioration de la signalisation dans les sentiers de motoneige au Témiscamingue, plus particulièrement la promotion des services d'hébergement, de restauration, d'essence et les commerces;
- Préoccupation concernant la crise agricole et forestière;
- Programme Emploi d'été Canada – date limite de dépôt des projets le 26 février 2010.

Les questions des maires et mairesses :

- Le registre des armes à feu – le député propose de rencontrer l'Association de chasse et pêche afin d'exposer les motifs du maintien du registre, selon certaines conditions et sauf certains irritants;
- Programme pour la création de nouvelles entreprises (2^e et 3^e transformation).

02-10-084

Décentralisation dans les régions des budgets et des centres de décisions de Développement économique Canada (DEC).

Considérant que le gouvernement du Canada doit soutenir, par ses programmes, le développement économique et la création de nouvelles entreprises des régions du Canada;

Considérant que le portait économique des régions est très diversifié malgré des constances au niveau des principaux secteurs d'activités que sont l'agriculture, la forêt et le tourisme;

Considérant que « l'entrepreneuriat » demeure le facteur de base du développement économique dans les régions rurales comme le Témiscamingue;

Considérant qu'actuellement, la MRC de Témiscamingue connaît des difficultés économiques majeures dans le secteur agricole et forestier que la crise économique, la réglementation et la législation non adaptée aux régions rurales et le manque de capitaux ont considérablement aggravé. Par exemple, chez nous à moyen terme, notre agriculture pourrait être dépossédée de 30 % à 40 % des terres agricoles que les agriculteurs auront abandonnés faute de revenus leur permettant de survivre. Le principal employeur dans le secteur forestier, Tembec a fermé son usine de fabrication de poutres LVL à Ville-Marie et la Scierie Béarn a cessé ses opérations pour une période indéterminée. La Commonwealth Plywood a cessé ses opérations à Belleterre et Kipawa depuis l'année 2006. Au total, près de 500 emplois perdus suite à des fermetures d'usines, sans compter les pertes indirectes.

Il est proposé par M^{me} Jacinthe Marcoux
appuyé par M. Philippe Boutin
et résolu unanimement

- ❖ D'intervenir auprès de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec afin de ramener en région des enveloppes budgétaires ainsi que l'autonomie de gestion des bureaux régionaux (DEC) pour des projets de moins de 1 M\$. Nos régions, nos entrepreneurs ont besoin d'appui, de compétence autonome et décisionnelle, de souplesse et de marge de manœuvre pour réaliser nos objectifs, notamment la transformation de nos ressources, en termes d'innovation et de diversification.

02-10-085

Rencontre concernant le projet « MRC-Amie des aînés ».

M^{me} Édith Vincent, coordonnatrice de la Table de concertation des personnes âgées du Témiscamingue et M. Yves Girard, travailleur de milieu au Centre de santé de Témiscaming et partenaire au comité de pilotage VADA de la MRC de Témiscamingue sont présents à la rencontre.

Selon une entente avec le ministère de la Famille et des Aînés, la MRC de Témiscamingue participe depuis le 20 mars 2008 à une expérience pilote dans le cadre du programme Ville-Amie des aînés (VADA) comprenant 6 villes et une MRC afin de mettre en place, pour une période de 5 ans, un plan d'action permettant d'améliorer la qualité de vie et les saines habitudes de vie des aînés. Le projet est piloté par un comité composé de partenaires et géré par la Table de concertation des personnes âgées du Témiscamingue. La consultation des aînés a fait ressortir certains besoins consignés dans un plan d'action qui a été reconnu par la ministre responsable des Aînés, M^{me} Marguerite Blais.

Le plan d'action est prêt à mettre en œuvre et comprend des actions dans les champs d'activités suivants :

- Transport;
- Faciliter l'accès aux infrastructures et bâtiments publics ainsi que l'adaptation des domiciles;
- Saines habitudes de vie (formation pour les aidants naturels, programme vie active, centre de jour);
- Diminuer l'isolement et maintenir un sentiment d'appartenance et de sécurité chez les aînés.

La Table de concertation des personnes âgées du Témiscamingue travaille présentement à mettre sur pied un projet de transport des personnes âgées. Ce projet implique différents partenaires du transport tel que le Baladeur et la Commission scolaire. Les élus questionnent l'impact de ce projet sur l'offre de services des taxis. Pour le secteur du Centre de santé du Lac-Témiscamingue, le seul taxi présent est plus souvent chargé de déplacement hors Témiscamingue mais l'impact pourrait se faire sentir pour le taxi à Témiscaming.

Le ministère de la Famille et des Aînés a récemment annoncé un nouveau programme MADA « Municipalité-Amie des aînés » où chaque municipalité pourra présenter un projet permettant d'améliorer les conditions de vie des aînés dans sa municipalité en particulier pour l'amélioration des équipements et des infrastructures.

Trois (3) personnes représentant le comité de pilotage se rendront à Melbourne en Australie au mois de mai 2010 pour présenter le projet MRC-Amie des aînés du Témiscamingue, dans le cadre d'un congrès international.

Le point sur le projet de fermeture des écoles primaires de Moffet, Laforce et Angliers, à partir de l'année scolaire 2010-2011.

02-10-086

État de situation

La Commission scolaire du Lac-Témiscamingue a émis un communiqué le 26 janvier 2010 annonçant la décision des commissaires de fermer les 3 écoles primaires de Laforce, Moffet et Angliers dès septembre 2010.

Malgré la mobilisation manifeste de chacune des communautés visées par la fermeture de leur école, les solutions envisagées et les recommandations formulées, la Commission scolaire du Lac-Témiscamingue a tranché pour la fermeture.

Les répercussions d'une telle décision sont très importantes pour les communautés rurales. L'école représente le symbole par excellence de la vitalité d'une communauté. Il est un service de proximité essentiel pour une communauté rurale. Les élus municipaux questionnent cette décision dans le contexte actuel où l'occupation du territoire s'inscrit plus que jamais dans le plan de survie de nos communautés rurales.

Dans le contexte politique actuel où les enjeux de développement des milieux ruraux et en particulier ceux du Témiscamingue semblent marginalisés, les partenaires du développement socioéconomique du Témiscamingue doivent travailler de concert à maintenir les services et les emplois dans les communautés rurales. Les services de base sont aussi bien la Caisse populaire, le service postal, le dépanneur et la station-service, l'épicerie, etc. L'école a toujours été une préoccupation de première ligne et un élément essentiel à la qualité de vie d'une communauté.

Les 3 municipalités concernées ont demandé un moratoire de 2 ans sur la fermeture des petites écoles. Dans le cadre de son processus de consultation des milieux, la Commission scolaire aurait occulté une proposition unanime des 3 municipalités concernées et des questions seraient demeurées sans réponse.

Les municipalités demandent un appui manifeste de la MRC à leur situation et leur démarche, afin que la Commission scolaire révise sa position.

La fermeture des écoles contrevient aux grands principes de la Politique nationale sur la ruralité.

Le gouvernement vient de signer une entente avec les municipalités touchées pour les soutenir financièrement et techniquement dans leurs efforts de revitalisation et de développement économique.

Le gouvernement travaille sur une politique d'occupation du territoire. La MRC de Témiscamingue croit que la fermeture d'écoles va à l'encontre des politiques gouvernementales et des efforts du milieu pour le développement et la qualité de vie en région.

En conséquence,

Il est proposé par M. Gérald Charron
appuyé par M. Yvon Gingras
et résolu unanimement

- ❖ De demander à la Commission scolaire du Lac-Témiscamingue de surseoir à sa décision du 25 janvier 2010 et dans cette perspective, de travailler ensemble avec le milieu municipal afin de mettre de l'avant des solutions gagnantes pour toutes les parties;

- ❖ D'inviter les ministères de l'Éducation, du Loisir et du Sport, des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire à tout mettre en œuvre pour atteindre nos objectifs en matière de services de proximité et d'occupation du territoire sur l'ensemble de notre MRC;
- ❖ Qu'une volonté politique « de maintien des acquis » se manifeste dans le plus bref délai, que des rencontres décideurs/milieu soient organisées et qu'un comité gouvernement/milieu soit créé pour mettre en place les mesures qui s'imposent en cette matière.

La MRC de Témiscamingue s'oppose donc fermement à cette décision de fermeture d'écoles sur son territoire, laquelle entrave nos objectifs et nos actions pour la relance économique et la revitalisation du milieu.

02-10-087

Contrat de diversification et de développement 2009-2013 (MAMROT).

Dans le cadre du plan d'action gouvernemental à l'intention des municipalités dévitalisées, le gouvernement du Québec a prévu une aide gouvernementale supplémentaire de 38 M\$ sur 5 ans pour le Fonds de soutien aux territoires en difficulté (FSTD).

Au Témiscamingue, ce fonds vise 5 municipalités les plus dévitalisées, c'est-à-dire les municipalités ayant un indice de dévitalisation supérieur à -5. Ce sont les municipalités de Belleterre, Laforce, Moffet, Angliers et Nédélec.

C'est la MRC qui coordonne la démarche de diversification et de développement avec les municipalités dévitalisées et signataire de l'entente avec le MAMROT.

Liste des municipalités et indice de développement 2006 (révisé)

Nom	Statut	Indice de développement
Témiscaming	V	3,64
Kipawa	M	2,37
St-Édouard-de-Fabre	P	1,94
Béarn	M	-1,71
Ville-Marie	V	1,10
Duhamel-Ouest	M	7,69
Lorrainville	M	-1,43
St-Bruno-de-Guigues	M	0,53
Laverlochère	M	0,69
Fugèreville	M	-2,03
Latulipe-et-Gaboury	CU	-3,66
Belleterre	V	-9,05
Laforce	M	-12,83
Moffet	M	-13,71
Angliers	VL	-7,64
St-Eugène-de-Guigues	M	-0,63
Notre-Dame-du-Nord	M	0,22
Guérin	CT	-0,43
Nédélec	CT	-5,20
Rémigny	M	-3,98
Kebaowek	R	0,64
Winneway	EI	-12,01
Timiskaming	R	-3,12

(-) : 12 municipalités dévitalisées et 2 communautés algonquines

5 municipalités dévitalisées à plus de -5

La MRC de Témiscamingue recevra un montant total de 605 000 \$ sur une période de 4 ans, soit une somme de 327 500 \$ à la signature du contrat de diversification, ensuite une somme de 138 750 \$ pour l'année 2011-2012 et une dernière somme de 138 750 \$ pour l'année 2012-2013.

Années financières	Montant annuel	
2009-2010	50 000 \$	
2010-2011	277 500 \$	327 500 \$
2011-2012	138 750 \$	
2012-2013	138 750 \$	
Total	605 000 \$	

Lors d'une rencontre d'information sur le FSTD, les représentants des municipalités dévitalisées s'entendent pour conserver une somme de 50 000 \$ dédiée à un ou des projets à développer en commun, et la balance à diviser également entre les 5 municipalités dévitalisées pour des projets locaux. Ce fonds est géré par le préfet de la MRCT, ainsi que les maires/mairesse des 5 municipalités concernées. L'argent non utilisé, le cas échéant, sera distribué à parts égales entre les 5 municipalités participantes.

	Répartition			
	Février 2010	2011	2012	Total
Laforce	55 500 \$	27 750 \$	27 750 \$	111 000 \$
Belleterre	55 500 \$	27 750 \$	27 750 \$	111 000 \$
Moffet	55 500 \$	27 750 \$	27 750 \$	111 000 \$
Nédélec	55 500 \$	27 750 \$	27 750 \$	111 000 \$
Angliers	55 500 \$	27 750 \$	27 750 \$	111 000 \$
Fonds commun (MRCT)	50 000 \$	-	-	50 000 \$
Total	327 500 \$	138 750 \$	138 750 \$	605 000 \$

Les municipalités d'Angliers et de Nédélec choisissent de conclure séparément un contrat de diversification et de développement. Pour les municipalités du secteur Est, la décision de conclure un contrat séparé ou en commun n'est pas encore prise (à suivre).

La signature d'un contrat de diversification et de développement suppose la création d'un comité de diversification et la réalisation d'un plan de diversification et de développement. L'aide financière mise à la disposition des municipalités dévitalisées peut servir à financer des projets ou activités permettant de soutenir la démarche de diversification et de développement. Aucune aide financière ne peut être versée à une entreprise privée pour qu'elle puisse réaliser son projet d'investissement ou autre activité pour ses propres fins.

Le plan d'action gouvernemental à l'intention des municipalités dévitalisées (-5 et plus) comprend également :

- Le financement (maximum 100 000 \$ par projet pour le maintien et le développement de services essentiels à la communauté) (ex. : dépanneur, épicerie, quincaillerie et matériaux de construction, magasin général, station-service, etc.);

- L'achat d'équipements pour permettre aux municipalités de se conformer aux normes gouvernementales, notamment en matière d'environnement et de sécurité incendie, sur une période de 5 ans débutée en 2009.

Il est proposé par M. Maurice Laverdière
appuyé par M. Philippe Boutin
et résolu unanimement

- ❖ D'autoriser la MRC de Témiscamingue à conclure avec le MAMROT le contrat de diversification et développement 2009-2013 pour les municipalités dévitalisées dans le cadre du Fonds soutien au territoire en difficulté, selon la répartition et les modalités de fonctionnement mentionnées au préambule;
- ❖ D'autoriser le préfet de la MRC de Témiscamingue, M. Arnaud Warolin et le secrétaire-trésorier – directeur général, M. Denis Clermont, à signer pour et au nom de la MRC tous les documents nécessaires à cette fin.

02-10-088

Mise en valeur du potentiel hydroélectrique au Témiscamingue.

Le préfet a pris contact avec les promoteurs des projets hydroélectriques au Témiscamingue tel que prévu. Hydro-Québec n'est pas en mesure, pour des questions légales, de présenter son projet tant que les droits hydroélectriques sur le lac Kipawa n'auront pas été octroyés dans le cadre de l'appel d'offres en cours sur les projets de moins de 50 MHW. La date limite de dépôt des projets, reportée à quelques reprises est maintenant prévue au 16 mars 2010.

Innergex et La Régionale sont d'accord à rencontrer le conseil des maires. Pour La Régionale d'Angliers, les coûts du projet ont doublé depuis le début en 1993.

Il est proposé par M. Philippe Boutin
appuyé par M. Luc Lalonde
et résolu unanimement

- ❖ D'attendre quelques mois pour les rencontres des promoteurs, le temps que le gouvernement donne un signal clair sur les orientations en cette matière, ce qui est prévu en juin 2010.

02-10-089

Avenir de l'agriculture au Témiscamingue.

Le portrait et le plan d'action correspondant sur la situation de l'agriculture au Témiscamingue seront disponibles au cours des prochaines semaines. Selon des données préliminaires, ce portrait dresse une réalité juste et claire de la situation économique du secteur agricole. Une fois terminé, le portrait sera d'abord présenté aux agriculteurs et, ensuite, une présentation est prévue au conseil des maires.

Si la situation ne s'améliore pas, 40 % des terres agricoles pourraient se retrouver en friche ou inexploitées dans un horizon de 5 ans.

Quelques productions éprouvent des difficultés importantes : le bœuf, l'agneau, le porc et dans une moindre mesure, les céréales.

L'enjeu concerne l'occupation du territoire pour pouvoir vivre de l'agriculture et se développer dans les municipalités, selon des modalités et des spécificités locales.

Considérant que l'agriculture est à la base de notre économie;

Considérant le mandat de la MRC en matière de développement économique (Réf. : Entente MDEIE-MRCT, 19 juin 2008);

Considérant que le marché financier est limité;

Considérant que la MRCT et la Société de développement font partie de la Coalition sur l'avenir de l'agriculture au Témiscamingue, créé le 22 décembre 2009;

Il est proposé par M. Philippe Barette
appuyé par M. Philippe Boutin
et résolu unanimement

- ❖ D'émettre une directive au CLD afin qu'il mette en place, dès maintenant, des moyens et outils favorisant l'acceptabilité de tout projet structurant des producteurs agricoles au Témiscamingue. Cette aide est nécessaire dans certains cas pour les travaux printaniers des prochaines semaines (semences).

02-10-090

Financement agricole au Témiscamingue.

Considérant que la situation économique du secteur agricole et des producteurs agricoles du Témiscamingue est très préoccupante;

Considérant que les données préliminaires du portrait commandé par la Coalition sur l'avenir de l'agriculture au Témiscamingue démontrent une perte de 30 % à 40 % des exploitations agricoles au Témiscamingue d'ici quelques années si rien ne change;

Considérant que les producteurs agricoles nécessitent une aide à très court terme de même que la collaboration de tous les intervenants pour sortir de l'impasse;

Il est proposé par M. Philippe Boutin
appuyé par M. André Pâquet
et résolu unanimement

- ❖ De demander aux institutions financières ainsi qu'à La Financière agricole et Financement agricole Canada d'être compréhensifs et patients envers les producteurs agricoles et collaborateurs envers le milieu qui s'affaire assidûment à la relance de l'agriculture au Témiscamingue.

02-10-091

Projet de centre de valorisation des matières résiduelles de la MRC de Témiscamingue – Octroi du mandat à GENIVAR, consultant génie-conseil, pour la confection des plans et devis.

Considérant que la 1^{re} phase de planification du projet de centre de valorisation des matières résiduelles de la MRC de Témiscamingue, c'est-à-dire le dépôt de notre demande au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du certificat d'autorisation pour la réalisation d'une plate-forme de compostage est complétée;

Considérant qu'il a été convenu que le mandat pour les services professionnels du projet de valorisation évolue par étape afin d'en assurer la faisabilité selon les règles et d'en contrôler les coûts pour la MRCT;

Considérant que le projet de centre de valorisation des matières résiduelles doit aller de l'avant afin d'être opérationnel en 2010-2011;

Il est proposé par M. Réjean Drouin
appuyé par M^{me} Jacinthe Marcoux
et résolu unanimement

- ❖ D'autoriser GENIVAR à réaliser la partie 2 de l'offre de services professionnels concernant la valorisation des matières résiduelles, comprenant entre autres les plans et devis pour la plate-forme de compostage et du quai de transbordement, selon un coût et des modalités à négocier, suite aux recommandations du CAGE.

Prochaines étapes, s'il y a lieu :

Le projet comprend également un petit centre de tri de même qu'une unité de valorisation énergétique.

02-10-092

Recommandation du comité de sécurité incendie de la MRC pour l'engagement d'un préventionniste, selon les prévisions budgétaires 2010 de la MRCT.

À sa rencontre du 3 février 2010, le comité de sécurité incendie de la MRC de Témiscamingue recommande au conseil des maires de procéder aux démarches d'engagement d'un préventionniste en sécurité incendie à la MRC selon les critères et échéanciers suivants :

Localisation :

- À l'extérieur des locaux de la MRC, selon les propositions des municipalités et le choix du comité, pour un environnement fonctionnel en cette matière.

Conditions de travail :

- Soumis à la politique de travail de la MRC;
- Horaire variable et déplacements prévus;
- Le préventionniste fait partie du personnel de la MRCT. Ses mandats et la supervision relève du comité de sécurité incendie de la MRCT.

Description des tâches :

- Procéder aux inspections des risques élevés et très élevés et rédiger les plans d'intervention;
- Assurer le suivi au schéma de couverture de risques avec les municipalités et les services de sécurité incendie (soutien et assistance à la mise en œuvre des mesures et actions prévues au schéma);

- Mettre en œuvre et assurer le suivi d'un programme de prévention régional, notamment l'élaboration d'une réglementation uniformisée en matière de sécurité incendie;
- Assurer l'analyse des systèmes et mécanismes de réception et de traitement de l'alerte et la compilation statistique régionale sur les interventions;
- Rédiger le rapport annuel d'activités;
- Regarder la possibilité de faire des mises en commun de services et soutenir les services de sécurité incendie, si besoin est (achats en commun, programme d'entretien des véhicules et des équipements d'intervention, essais annuels regroupés des véhicules d'intervention, proposition de budget annuel en sécurité incendie, etc.);
- Conseiller et supporter les services de sécurité incendie (installation de points d'eau ou prises sèches, normes NFPA, etc.);
- Piloter les rencontres du comité en sécurité incendie (CSI) et les rencontres entre les chefs pompiers;
- Coordonner, en collaboration avec les services de sécurité incendie, l'intervention des pompiers dans le cadre du projet multiréponse;
- Supporter les services de sécurité incendie dans l'intervention, s'il y a lieu;
- Faire la recherche de causes pour les municipalités sans personnel formé (services payés en sus par les municipalités nécessitant ce service);
- Formation des pompiers.

Profil recherché :

- Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en prévention des incendies;
- Posséder un véhicule et un permis de conduire valide, classe 4A;
- Autonomie;
- Entregent;
- Sens de l'organisation;
- Sens de l'initiative;
- Disponible;
- Connaissance de l'informatique et bonne maîtrise du français;
- Connaissance du milieu municipal et de la dynamique des services de sécurité incendie en milieu rural serait un atout.

Échéancier d'engagement :

Étapes	Échéancier
Consulter le comité de sécurité incendie sur le processus d'embauche	3 février 2010
Créer un comité de sélection, s'il y a lieu	3 février 2010
Recommandation d'engagement au conseil des maires	17 février 2010
Préparer une offre d'emploi et une grille d'entrevue	Semaine du 15 et du 22 février 2010
Faire paraître l'offre d'emploi	Semaine du 22 février 2010 jusqu'au 19 mars 2010
Déterminer un lieu d'emploi	Février – mars 2010
Entrevue des candidats	Semaine du 22 et du 29 mars 2010
Sélection du candidat	Semaine du 29 mars 2010
Engagement du candidat	Avril 2010
Installation du bureau	Avril 2010

Budget 2010 du préventionniste (adopté par le conseil des maires le 20 janvier 2010) :

Dépenses	Frais annuels
Salaire et avantages sociaux	
Salaire (indexation annuelle selon IPC)	39 000 \$
Charges sociales et avantages sociaux (18 %)	7 000 \$
Sous-total	46 000 \$
Local, papeterie, déplacement et formation	
Coût de location de bureau	Max 5 100 \$
Les frais de bureau comprennent les frais de téléphone, télécopieur, électricité, chauffage, timbres, papeterie et Internet	3 200 \$
Frais d'installation de bureau (coût unique à l'engagement)	3 000 \$
Achat d'équipements	500 \$
Frais de déplacement	10 000 \$
Frais de formation + colloque	5 000 \$
Sous-total	26 800 \$
TOTAL	<u>Max 75 000 \$</u>

Il est proposé par M. Daniel Barrette
appuyé par M^{me} Carmen Rivard
et résolu unanimement

- ❖ D'autoriser les démarches concernant l'engagement d'un préventionniste en sécurité incendie pour la MRC de Témiscamingue selon le budget, les conditions de travail et l'échéancier préétablis au préambule ci-dessus.

Information.

02-10-093

- Prochain GAMME : 27 mars 2010 sur les enjeux de développement pour le Témiscamingue;
- Projet d'élaboration d'une politique familiale en commun MRC/Municipalités locales – Une soirée d'information sur la démarche d'élaboration de la politique familiale de Laverlochère est organisée le 22 février 2010 par le Centre de femmes du Témiscamingue s'adressant à tous les élus et élues, les directrices générales et les directeurs généraux des municipalités et agentes et agents de développement. Il sera question à cette rencontre de l'intérêt des municipalités de se regrouper à quelques municipalités ou avec la MRC pour élaborer une démarche commune de politique familiale territoriale;
- Dans le cadre d'un sondage « d'agrément Canada », la cote de satisfaction générale exprimée par l'ensemble des répondants à l'égard des différents services offerts par le Centre de santé et des services sociaux du Lac-Témiscamingue est de 83,35 %. Il est convenu de leur exprimer notre reconnaissance et notre appréciation;
- Solidarité du Québec lance une vaste consultation générale sur l'occupation des territoires;
- Des régions au centre des stratégies de développement grâce à la future politique entrepreneuriale du gouvernement;
- Rapport d'étude de l'IRÉC (Institut de recherche en économie contemporaine) sur le cas Champneuf et l'émergence de la notion de forêt de proximité;
- Résumé (Loi 57) aménagement durable du territoire forestier;
- Pacte rural 2010 (processus en révision);
- Retour sur la formation du 23 au 24 janvier 2010 sur le « Rôle et responsabilités des élus. » (Questions demeurées en suspens);
- Prochain conseil : 17 mars 2010;
- Demande d'appui financier des municipalités locales à la Fondation du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue : 1 \$/citoyen.

02-10-094

Rapport des comités/représentations des élus.

- Commission sur la ruralité de la CRÉ :

La municipalité de Landrienne a interdit par réglementation municipale l'installation de boîtes postales communautaires dans les rangs. Les élus démontrent de l'intérêt pour ce règlement.

- Table de concertation sur le contrôle routier :
 - ⇒ Les entreprises de déneigement ne respecteraient pas le nombre d'heures maximal permis;
 - ⇒ Cours de sécurité sur le déneigement;
 - ⇒ Accident routier : taux élevé au Témiscamingue.

- Comité économique de la MRCT :

Le comité a accordé la priorité d'action au développement agroalimentaire et à la forêt de proximité

02-10-095

Levée de l'assemblée.

Il est proposé par M. Philippe Boutin
appuyé par M. Philippe Barette
et résolu unanimement

- ❖ Que l'assemblée soit levée.

Il est 22 h 15.

(Original signé)

(Original signé)

Arnaud Warolin, préfet

Denis Clermont, sec.-trés. – d. g.

AVIS : Le présent procès-verbal demeure un « PROJET », tant et aussi longtemps qu'il n'a pas été adopté par le conseil des maires lors d'une séance subséquente.

